

"Bonn et Paris vont créer un Eurocorps" dans La Libre Belgique (21 mai 1992)

Légende: Le 21 mai 1992, commentant le sommet franco-allemand de La Rochelle, le quotidien conservateur La Libre Belgique décrit la nature et les objectifs de l'Eurocorps.

Source: La Libre Belgique. 21.05.1992, n° 142; 111e année. Bruxelles: Edition de la Libre Belgique S.A.

Copyright: (c) La Libre Belgique

Le présent article est reproduit avec l'autorisation l'Editeur, tous droits réservés. Toute utilisation ultérieure doit faire l'objet d'une autorisation spécifique de la société de gestion Copiepresse info@copiepresse.be

URL: http://www.cvce.eu/obj/Bonn_et_Paris_vont_creer_un_Eurocorps_dans_La_Libre_Belgique_21_mai_1992-fr-d5742838-9212-4b84-88d4-299b028a280c.html

Date de dernière mise à jour: 13/08/2011

Bonn et Paris vont créer un Eurocorps

Il pourrait constituer l'embryon d'un futur système européen de défense. La Belgique pourrait en faire partie mais précise ses conditions

Bonn et Paris doivent entériner, ce jeudi ou vendredi, lors de leur 59^e « sommet » qui a lieu à La Rochelle, la création d'un corps armé franco-allemand « à vocation européenne » qui pourrait constituer l'embryon d'un futur mais encore très hypothétique système européen de défense. La France et l'Allemagne ont demandé à la Belgique et à d'autres pays de s'associer à cette démarche.

TROIS MISSIONS. L'idée de ce corps, que les Allemands ont baptisé Eurocorps, date d'octobre dernier. Pour le ministre allemand de la Défense, M. Volker Rühle, il pourrait avoir trois missions : la défense du territoire européen, le maintien ou le rétablissement de la paix, et des missions humanitaires. Il serait à la disposition de l'Alliance atlantique, de l'Union de l'Europe occidentale (l'organisme européen chargé des problèmes de défense) et des Nations Unies. L'engagement effectif du corps relèverait d'une décision des Etats participants étant entendu que, à terme, le relais serait pris par l'Union européenne. Dans une première phase, le corps compterait 35.000 hommes. Il serait opérationnel en 95.

La France et l'Allemagne disposent depuis janvier 89 d'une brigade mixte, stationnée dans le Bade-Wurtemberg et dont les effectifs s'élèvent en principe à 4.200 soldats. Cette brigade serait intégrée dans le corps franco-allemand.

La position de la Belgique est, selon le ministre des Affaires étrangères Willy Claes, que « nous n'avons pas d'objection de principe » à une participation « mais que, dès le départ, il doit y avoir un lien structurel clair avec l'UEO, qu'il ne peut y avoir de différend avec l'Otan », ce qui implique qu'il y ait un accord sur le plan de l'organisation, et que « de préférence », la décision de se joindre à ce corps armé européen ne se limite pas à « un petit groupe ». Le ministre précise que si le traité de Maastricht ne dit nulle part qu'on en arrivera un jour à une communauté européenne de défense, il « faut bien voir qu'il y a une perspective éventuelle dans ce sens », même si, pour l'heure « on ne sait pas exactement quelle direction nous allons prendre ». Le gouvernement belge devrait se prononcer sous peu quant à une éventuelle participation.

PREEMINENCE. Les Hollandais ont d'ores et déjà décliné l'offre franco-allemande tandis que les Espagnols ne sont pas hostiles à l'idée mais ne comptent pas s'engager à court terme. L'Eurocorps suscite des réticences aux Etats-Unis (où le ministre français des Affaires étrangères, M. Roland Dumas, a précisé le 11 mai qu'il ne s'agissait pas « d'une machine de guerre contre l'Otan ») et en Grande-Bretagne où l'on est également très sensible à tout ce qui pourrait écorner l'Alliance atlantique qui, selon le nouveau ministre de la Défense Malcolm Rifkind, doit pouvoir disposer d'une prééminence absolue.

Selon des sources informées dont fait état l'Agence France-Presse, les experts français et allemands seraient déjà parvenus à un accord sur la manière dont l'Eurocorps pourrait intervenir, son organisation, ses missions et le calendrier de sa mise en œuvre. En cas d'attaque contre un allié, indiquent ces sources, le corps devrait être engagé sous commandement opérationnel de l'Alliance atlantique mais en agissant en tant qu'unité constituée, « un peu comme la division française Daguet pendant la guerre du Golfe ».

Marc OPSOMER.